



...ent de la crémaillère dans le val d'illiez. CHANTAL DERVEY

de moins igle-Monthey

dération, l'augmentation imagi-
née serait de l'ordre de 3%.

Intérieur spacieux

A n'en pas douter, les usagers du
nouveau matériel roulant fabri-
qué par Stadler Rail vont être con-
quis. Les larges portes basses per-
mettent d'embarquer facilement,
y compris pour les personnes à
mobilité réduite et les poussettes.
Avec son plancher bas et son pla-
fond haut, l'intérieur est particu-
lièrement spacieux. Ce qui a per-
mis d'équiper chaque rame de
hautes et larges fenêtres. Les siè-

ges sont confortables. Des table-
ttes représentent le parcours de
l'AOMC et sa région. Dessous, des
prises électriques permettront de
raccorder ordinateurs et télépho-
nes. Un système d'information
acoustique et visuel est embar-
qué. Chaque automotrice offre
180 places, soit une augmentation
d'une quinzaine par rapport aux
wagons actuels.

Le coût des sept rames fabri-
quées par Stadler Rail, qui en a
fourni également quatre à Trans-
ports Montreux-Vevy-Riviera (li-
gne des Pléiades), est de 45,9 mil-
lions. Les TPC ont contracté sous
leur nom un emprunt via une ban-
que suisse. La Confédération et les
deux cantons concernés le finan-
ceront via un crédit-cadre.

Les TPC ont également en

La Muni de Saint-Légier exhortée à plus dialoguer

**Un citoyen s'est plaint au
préfet qu'une pétition de
2014 n'ait pas été prise en
considération. L'Exécutif
estime au contraire avoir
répondu de manière
satisfaisante**

Dialogue de sourds, à Saint-Légier,
à propos de... communication!
D'un côté, plusieurs citoyens, re-
présentés surtout par Roger Car-
rard. De l'autre, la Municipalité.
Entre les deux, un désaccord, qui
persiste au point que Roger Car-
rard a écrit au préfet à la fin de
l'année dernière.

Pour comprendre, il faut reve-
nir au mois de mai 2014. Roger
Carrard avait alors demandé l'or-
ganisation de Carrefours-rencon-
tres entre la Municipalité et la po-
pulation, tels qu'ils se tiennent sur
la commune voisine de Blonay
(avec laquelle Saint-Légier envi-
sage une éventuelle fusion). Suite
au refus de l'Exécutif, le Saint-Lé-
gerin ainsi qu'une vingtaine
d'autres habitants ont adressé une
pétition au Conseil communal, de-
mandant une «ouverture au dialo-
gue par la Municipalité». Cette pé-
tition a été traitée par une com-
mission d'élus. Ces derniers
avaient demandé à l'unanimité à
la Municipalité de tenir compte de
trois recommandations: réfléchir
à la mise sur pied d'une rencontre
avec la population dans un cadre
et un rythme à définir; ouvrir le
journal intercommunal à une par-
tie courrier des lecteurs; et organi-
ser une politique d'information
ainsi qu'un lieu de circulation de
l'information. Ces recommanda-
tions, de décembre 2014, ont été
votées à l'unanimité par le Conseil
communal en février 2015.

Un an plus tard, Roger Carrard
s'agace que rien n'ait été entre-
pris: «Blonay fait un effort louable
avec ces rencontres extrêmement
positives. A Saint-Légier, rien n'a
été fait, alors même que, pour les
élections de dimanche, tous les
partis prônent l'ouverture au dia-
logue! On peut parler de «démoc-
rature» plutôt que de démocrati-
e.» Le citoyen est d'autant plus
déçu que cette volonté participa-
tive et de dialogue est ressortie
d'ateliers participatifs récemment
tenus sur l'agenda 21 et figure
dans les recommandations, du
rapport final.

Du côté de la Municipalité, les
arguments n'ont pas changé de-
puis le printemps 2014, comme le
redit Dominique Epp: «Nous pos-
sédons déjà un journal intercom-
munal et mettons sur pied des
présentations publiques sur des
questions ciblées. Nous préférons
cette manière de faire, sur des su-
jets précis, plutôt que des débats
qui partent dans tous les sens.»
Les démarches participatives ne
sont-elles pas dans l'air du temps?
«Bien sûr, nous adaptons nos pro-
jets en fonction des remarques en-
tendues lors des présentations pu-
bliques, répond Dominique Epp.
Mais les gens qui s'insurgent de ne
pas avoir de Carrefour-rencontre
sont ceux qui veulent leur propre
tribune. Nous ne refusons pas
d'échanger, mais nous préférons
une approche plus large que
d'échanger toujours avec les mê-
mes. Sont-ils représentatifs de
5000 habitants?»

Du côté du préfet, Roland Ber-
doz est en vacances. Sa collègue,
Florence Siegrist, n'est pas au
courant de ce cas mais rappelle
que le préfet n'a «pas de pouvoir
contraignant». **STA.**

